



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E56126

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2024

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 18/08/2005
37 000

Raison sociale : VASSELET (JO KERAUTRET)

3 ZA DE LA JUSTICE
29410 PLEYBER CHRIST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MORLAIX

Siret : 483 702 122 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5039735

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 092517934000

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 092517934000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Téléphone : 02 98 78 49 29

Portable :

Site Internet : www.vasselet.fr

E-mail : contact@vasselet.fr

Responsabilité légale :
VASSELET STÉPHANE PRÉSIDENT

Fax : 02 98 78 47 80

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2020
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	10/12/2020
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	10/12/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	23/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.